SAINT-PIERRE-DU-MONT Modification de circulation. En raison de l'organisation des

championnats de France des pompiers de course en ligne et contrela-montre, vendredi et samedi, la circulation sera autorisée uniquement dans le sens de la course, de

8 à 18 heures, sur le parcours suivant : départ chemin de Ménasse rection rue Camille-Claudel (vers le

(complexe foot et rugby) puis dipôle culturel), rue Marie-Curie. D 390 (route de Haut-Mauco), D 351 (route de Saint-Perdon) et chemin de Ménasse (arrivée).

Plus d'informations auprès de la mairie (05 58 75 31 07).